



MUNICIPALITÉ DE  
**Saint-Pierre-les-Becquets**

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS

Aux contribuables de la susdite municipalité


## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière, de la susdite municipalité;

**QUE** : le conseil municipal de Saint-Pierre-les-Becquets à sa séance ordinaire du 5 mai 2026 a adopté le **Règlement n° 2026-11 - RÈGLEMENT TAXATION 2026 MODIFIÉ**

À la séance ordinaire du 5 mai 2026 le conseil municipal a été adopté le règlement de taxation 2026-11 MODIFIÉ.

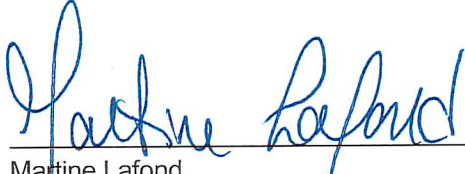
DONNÉ à Saint-Pierre-les-Becquets, ce 2 JUIN 2026.

  
Martine Lafond,  
directrice générale et greffière-trésorière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière, résidant à Saint-Pierre-les-Becquets, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h 30 et 18 h 30, le deuxième jour du mois de mai deux-mille-vingt-six, à chacun des endroits suivants, savoir : bureau municipal et site Internet.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 2 juin 2026.

  
Martine Lafond,  
directrice générale et greffière-trésorière